

N°96
Mars
2011

Entreprise certifiée
ISO 9001 version 2008
domaine d'activité : conseil,
information et formation dans
les domaines agricole et rural.



Directeur de la publication :

Didier GAUCHET

Rédacteurs en chef :

Philippe BRETENOUX

Didier GAUCHET

Impression - Edition :

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Siège Social : 2, avenue de Fétilly

17074 LA ROCHELLE Cédex 9

Tél. 05.46.50.45.00 - Télécopie 05.46.34.17.64

Maquette et réalisation :

Mary NOVI - Philippe BRETENOUX

Béatrice MONCEAUX

Photos : Chambre d'Agriculture

Commission paritaire : 0407B 05983

ISSN : 1253 - 4129

Périodicité : Bimestriel

Chambre infos

Magazine de la Chambre
d'Agriculture de la
Charente-Maritime

2, avenue de Fétilly

17074 La Rochelle cedex 9

Tél : 05 46 50 45 00

Fax : 05 46 34 17 64

e.mail : lamarochelle@charente-maritime.chambagri.fr
site web : www.charente-maritime.chambagri.fr



Par **Luc SERVANT**
Président de la Chambre d'Agriculture

Sommaire :

- p 1 Editorial
- p 2 En bref &
Signé Chambre d'Agriculture
- p 3-4 Irrigation
- p 5 Résultats caprins
Les années se suivent
et ne se ressemblent pas
- p 6 Bovins lait
Une année noire
pour les éleveurs
- p 7- 8 Essai POSYPRE
25 années de références

Dès le mois de juin, votre Chambre INFOS change !

Nouveaux visuels, nouvelle maquette
et nouveau logo, Chambre Infos vous
accompagnera maintenant avec le
tout nouveau " Infos du mois "
10 mois sur 12.

L'informatique nous accompagne tous les jours un peu plus dans notre travail. Dans les champs, dans les élevages, sur les tracteurs ou sur les outils. Elle permet un travail précis et le contrôle des fonctions, nous évitant des réglages approximatifs ou des erreurs. Dans notre travail administratif, l'outil informatique a pour but de simplifier des tâches répétitives et de pouvoir traiter rapidement des données toujours plus nombreuses.

Parfois cependant, la mécanique s'enraye face à la difficulté de mise en œuvre des programmes informatiques. L'épisode que nous vivons sur les retards d'instruction des dossiers MAE n'est pas supportable.

Malgré des engagements contractés par les agriculteurs depuis bientôt un an, les dossiers n'étaient toujours pas instruits en février, et bien sûr toujours pas réglés.

Raison invoquée : l'administration locale ne dispose toujours pas des bons outils informatiques. Cela fait trois ans que cet épisode se répète, trois ans que des retards importants sont pris dans le règlement des MAE.

Pourtant, lorsque la mécanique tourne bien, l'appui informatique permet d'éviter les erreurs et de traiter rapidement l'information, qui plus est, en se soulageant de quantité de papiers devenus inutiles. Dans quelques semaines, vous allez devoir remplir votre déclaration PAC.

Habitués certes aux S2 jaunes et aux différents formulaires, la solution TELEPAC, déclaration par Internet, permet maintenant de déclarer son assolement par voie électronique, en s'appuyant directement sur les données déjà préenregistrées des années passées.

Elle permet là aussi d'éviter des erreurs d'enregistrement ou des oublis, des messages d'alerte indiquant toute opération non conforme.

Bien sûr, cela demande un équipement informatique et un accès Internet.

Face à la nécessité de développer ce mode de déclaration, **la Chambre d'Agriculture, les organisations agricoles et la DDTM vont vous mettre à disposition le matériel nécessaire et pourront vous accompagner pour mettre en ligne votre déclaration par des formations ou des réunions d'information.** S'il faut un peu de temps pour apprivoiser la démarche la première année, la déclaration PAC n'en sera que plus facile par la suite. L'objectif n'est-il pas de simplifier ces lourdes démarches administratives ? Même si la déclaration papier reste toujours possible, la solution TELEPAC reste de toute façon la solution d'avenir.

Alors, autant s'y lancer maintenant.

Toutes les dates sur notre site internet
[:www.charente-maritime.chambagri.fr](http://www.charente-maritime.chambagri.fr)



Editorial

Signé Chambre !

La Chambre d'agriculture a participé au Carrefour des Communes qui s'est tenu à saintes les 21 et 22 octobre. De par son implication sur les territoires et en partenariat avec les collectivités territoriales, la Chambre d'agriculture accompagne de nombreuses opérations de développement de notre monde rural. Parmi ces actions, elle a mis en avant son travail sur la vente des produits locaux en circuit court. En partenariat avec les Pays du département, elle réalise des guides producteurs permettant de faire découvrir les exploitations agricoles qui se sont lancés dans la vente directe de leurs produits. Afin de faire découvrir, promouvoir, déguster puis acheter, elle organise des marchés fermiers dans différentes manifestations et communes. Elle accompagne les agriculteurs à structurer leurs filières en circuits courts (études de marchés, appui à la création d'activités en circuits courts, ouverture de points de vente, démarches de qualité, soutien pour la vente en restauration hors domicile). Afin de concrétiser cette démarche, la Chambre d'agriculture a organisé un buffet fermier lors de la remise du prix de l'exposant clôturant ce Carrefour des Communes.



en bref, en bref

Quoi de neuf ? Que savoir ?

Le prix des engrais continue à croître

La hausse de la demande et la production insuffisante sur le marché mondial des engrais a engendré une augmentation exceptionnelle des prix. Le poids de la France et de l'Union Européenne est en recul sur les marchés mondiaux. Les pays détenant les ressources (Canada, Russie, Moyen-Orient) et les pays émergents (Chine, Inde) renforcent leur poids sur la scène internationale.

Agriculture biologique : un logo européen

Depuis le 1er juillet 2010, l'Union Européenne oblige l'affichage du logo bio de l'Europe l'eurofeuille sur tous les produits alimentaires bio issus de l'Union Européenne. Les autres logos continueront à apparaître à côté de celui-là.

Attention aux variations du revenu agricole

En Charente-Maritime, entre 2008 et 2009 le revenu agricole a diminué de 12,2 % contre - 21,3 % en Poitou-Charentes. Entre 2005 et 2008, il a progressé de 9,2 % contre + 4,6 % en Poitou-Charentes.

La consommation énergétique de l'agriculture est en baisse

En 2009, la consommation d'énergie en France a diminué de 5,7 %. En agriculture, elle a diminué de 3,1 %. La production totale d'énergies renouvelables (biocarburants, éolien, pompes à chaleur, bois-énergie) est en hausse de près de 2 %. La baisse de la consommation d'énergie, combinée à la progression des énergies renouvelables aboutit à une baisse de près de 6 % des émissions de CO2 liées à l'énergie.

De plus en plus d'énergies renouvelables

En 2009, près de 20 % de la quantité d'électricité consommée en Europe provenait de sources d'énergie renouvelables. C'est l'énergie hydroélectrique qui réalise la plus grosse contribution avec 11,6 % puis l'éolien 4,3 %, la biomasse avec 3,5 %, et l'énergie solaire pour 0,5 %.

Agenda

Lundi 04 Avril 2011 Concours Bovins de Tonnay-Boutonne

L'Association Concours Bovins de Pâques de Tonnay-Boutonne et la Chambre d'Agriculture aidé par de nombreux partenaires (Collectivités territoriales, producteurs de viande, acheteurs, bouchers, grande distribution, abatteurs). organisent le 10^{ème} Concours Bovins de Tonnay-Boutonne le 04 avril 2011. Il est agréé par la Fédération Nationale des Concours d'Animaux de Boucherie de Haute Qualité sous le label «Viandes de Qualité».

Contacts :

Freddy VINET Secrétaire du Concours Bovins de Pâques - 05-46-33-20-22 ou 06-76-97-90-50.

Joël DULPHY - Chambre d'Agriculture : 06-84-80-54-46

19 mars 2011 Concours de taille de vigne St Germain de Lusignan

Le 19 mars prochain, en parallèle aux « journées portes ouvertes » du Lycées Le Renaudin à St Germain de Lusignan, les Jeunes Agriculteurs de Haute Saintonge organisent un concours de taille. Moment de convivialité et de communication autour d'une étape clé du cycle viticole, le concours est ouvert à tous les viticulteurs, salariés, retraités et étudiants viticoles de Charente et de Charente-Maritime

Les inscriptions sont à réaliser auprès de JA 17 au 05 46 91 14 91.

Brèves & signé CA

Gestion de l'eau et capacité hydrique



JP. BERNARD CA 17
avec la participation
de J FAURIOT

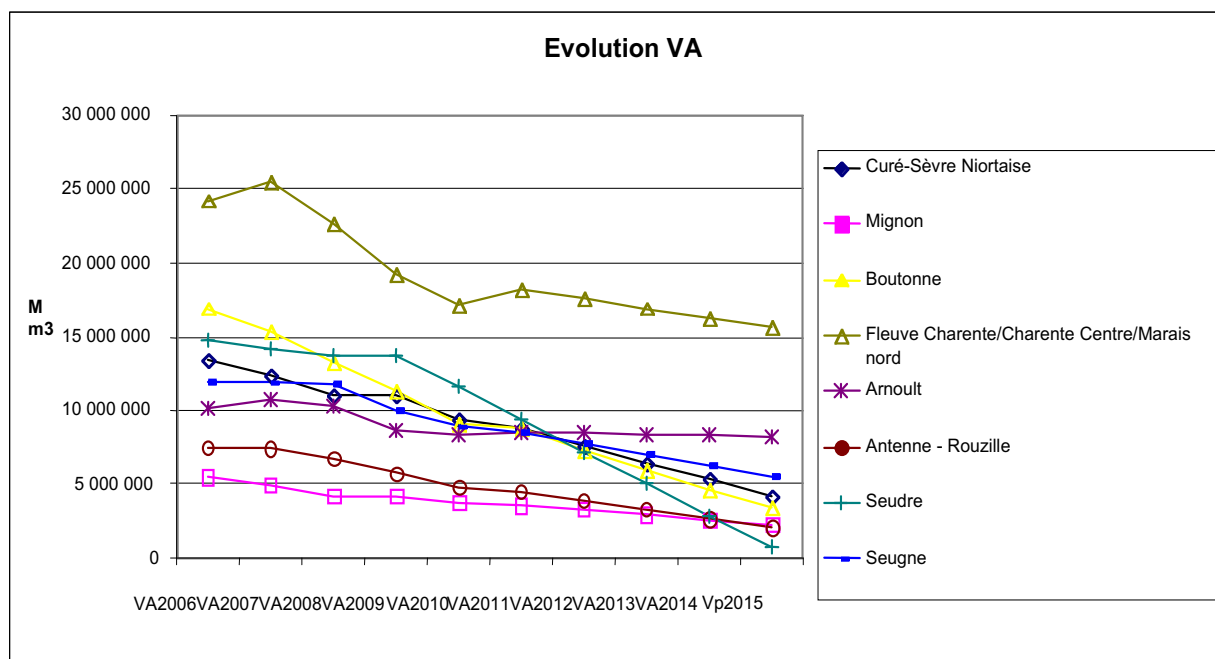
Une polémique autour de l'irrigation a été lancée au cours de la décennie 90 : l'agriculture de Charente-Maritime est accusée de consommer la ressource en eau, au delà de la capacité à fournir du milieu dit "naturel" et d'être seule responsable des a-secs en période estivale. Quelques clés pour mieux comprendre les efforts et les réalités terrain.

Depuis 2006, avec la mise en place des organismes uniques pour la gestion des prélèvements, l'administration doit allouer des quantités d'eau d'irrigation, appelées volumes prélevables, à chaque bassin

versant concerné. Or, les propositions de volume pour certains bassins versants sont très réduites par rapport aux volumes autorisés jusqu'alors.

Tableau : baisse des volumes autorisés (VA) réalisée et prévue par l'administration de 2006 à 2015

BV (partie)	VA200	VA200	VA200	VA200	VA201
BV 17 TOTAL (Mm3)	109 783	108 095	99 373	89 891	78 785
	~VA201	~VA201	~VA201	~VA201	~Vp 2015
	75 880	68 983	62 085	55 187	48 290



Pour certains bassins – cas de la Seudre ou de la Boutonne – les baisses de volume envisagées correspondent à 80% de l'autorisation initiale. Pourtant l'état actuel de la consommation d'eau en irrigation résulte d'efforts entrepris par la profession agricole pour éviter une consommation excessive. **D'autre part, le recours à l'ir-**

rigation est lié de façon très importante aux conditions du milieu : le climat bien entendu mais également les propriétés hydriques du sol, qui conditionnent sa capacité à offrir un approvisionnement en eau plus ou moins suffisant pour le développement cultural. Les propriétés hydriques d'un sol sont évaluées principalement par le niveau de la

Réserve Utile (RU en mm), c'est-à-dire la quantité – hauteur – d'eau que le sol peut retenir pour la plante. C'est ce stock d'eau qui va alimenter la plante au cours de son cycle de développement et qui doit être renouvelé, soit naturellement par la pluviométrie, soit par intervention humaine avec l'irrigation.



Or en Charente-Maritime, en fonction des différents types de sol, toutes les situations ne disposent pas des mêmes potentiels.

A partir de fonds cartographiques, nous avons pu calculer que **40% de la population des exploitants agricoles ont moins de 100 mm de RU en moyenne sur l'ensemble de son parcellaire**. Parmi ces 40%, 10% ont moins de 77 mm de RU.



A l'échelle des bassins versants, on constate que pour le Curé-Sèvre niortaise, la Gère Devise, le Mignon, la Boutonne, l'Antenne et l'Aume-Couture, entre 40% et 60% de la surface des sols sont de la famille des Groies, avec des RU moyennes assez faibles de l'ordre de 65 à 75 mm, et 10 à 30% sont des sols avec une RU moyenne de 100 à 110 mm.

L'effet climatique est très fort pour des parcelles qui présentent ces valeurs de RU et la présence ou l'absence de l'irrigation influencera fortement les résultats d'une production culturale.

Nous avons simulé une culture de blé tendre d'hiver et de maïs,

- sur une parcelle à 70 ou 75 mm de RU avec les données climatiques de la station de Saintes,
- sur une parcelle à 100 mm de RU avec les données climatiques de la station de La Rochelle,

Pour chaque année de la période 1967 – 2010, soit plus de quarante ans, à l'aide des logiciels COGITO© et STICS©. Nous considérerons comme base de référence – base 100 – la moyenne des rendements calculée sur l'ensemble de la période.

Cas de la culture de maïs.

Dans le cas de la parcelle à 75 mm de RU sous le climat de Saintes, nous constatons que sans irrigation, les pertes en rendement par rapport à la base sont de plus de 18% quatre années sur dix et de plus de 4% cinq années sur dix.

Dans le cas de la parcelle à 100 mm de RU sous le climat de La Rochelle, sans irrigation les pertes en rendements sont de plus de 23% quatre années sur dix et de plus de 11% cinq années sur dix.

Dans les deux cas de figures avec irrigation, le risque de perte descend à moins de 2% quatre années sur dix et il y a un gain cinq années sur dix.

L'augmentation de production entre culture irriguée et non irriguée est de l'ordre de 150 à 170% en moyenne sur la période étudiée.

Cas de la culture de blé d'hiver

Dans le cas de la parcelle à 75 mm de RU sous le climat de Saintes, nous constatons que **sans irrigation, les pertes en rendement par rapport à la base sont de plus de 24%** quatre années sur dix et de plus de 9% cinq années sur dix.

Dans le cas de la parcelle à 100 mm de RU sous le climat de La Rochelle, sans irrigation les pertes en rendements sont de plus de 20% quatre années sur dix et de plus de 3% cinq années sur dix.

Avec irrigation, on observe un gain possible de plus de 3% six années sur dix pour la parcelle de 100 mm de RU et de plus de 4% cinq années sur dix pour la parcelle de 75 mm. L'augmentation de production entre culture irriguée et non irriguée est de l'ordre de 95 à 125% en moyenne.



Résultats caprins 2009

Des années qui ne se ressemblent pas



S. Bessonnet CA 17

Les chiffres du Réseau d'élevage caprin Poitou-Charentes de l'année 2009 sont disponibles. Chaque année, la Chambre d'Agriculture 17 collecte des informations technico-économiques chez sept éleveurs caprins du département.

Ces données sont agglomérées avec celles collectées dans les départements voisins. L'ensemble de ces informations alimente la base de référence du réseau d'élevage caprin et a fait l'objet d'une présentation régionale, en décembre 2010.

Tous les voyants sont au vert

Pour l'exercice 2009, tous les voyants sont au vert. Sur les 45 élevages suivis, le prix du lait a connu une hausse (+20€/1000 litres) pour la deuxième année consécutive. Le coût alimentaire diminue de près de 30€/1 000 litres. Les foin récoltés ont été de bonne qualité, permettant de baisser les quantités de concentrés et surtout de déshydratés distribués. Le prix des aliments achetés a également diminué. Pour couronner le tout, le nombre d'animaux moyen a augmenté de 14 chèvres / élevage et la production laitière aussi avec 22 litres de lait de plus par chèvre ! La marge brute atteint 390 € / 1 000 litres de lait pour l'exercice 2009 contre 342 € / 1 000 litres en 2008. Alors, tout va bien ?

L'arbre qui cache la forêt

Dans nos systèmes majoritairement utilisateurs de céréales, la baisse des coûts alimentaires signifie aussi une baisse des marges de l'atelier culture. Les bons

résultats de l'atelier caprin compensent donc les résultats médiocres des autres activités de l'exploitation. Le Produit Global des exploitations est même en diminution de près de 2 800 €. Le revenu disponible s'améliore de 1000 €/UMO grâce à l'amélioration de l'efficacité de l'atelier caprin et à la stagnation des charges de structure et des annuités. Les résultats sont divers et l'élevage sur cinq dégage encore moins de 10 000 €/UMO ! La maîtrise technique et la stratégie d'investissement font une fois de plus la différence.

Et pour 2010 ?

Chacun le sait, le prix du lait a diminué et les laiteries sont en sur-stocks. Les quantités de fourrage récoltées ne seront pas toujours suffisantes. Les prix des céréales et des aliments augmentent. L'année 2009 risque donc d'être suivie d'une campagne moins faste pour les caprins. Ce n'est pourtant qu'en 2011 que les élevages sentiront les effets de cette conjoncture. En attendant un prix du lait rémunérateur et adapté au coût de production, le suivi rigoureux du troupeau et l'efficacité de l'alimentation sont des leviers indispensables pour passer le cap. Toutes les données du réseau d'élevage sont disponibles en détail et par système d'exploitation ou par système alimentaire auprès de votre technicien caprin.

Chaque année, en plus des résultats technico-économiques, le réseau d'élevage caprin planche sur des thèmes particuliers et en publie les résultats.

Deux documents de synthèse sont actuellement disponibles :

Les grands troupeaux caprins du grand Ouest (2008)



Les coûts de production des fourrages (2009)

	Moyenne 45 fermes		Moyenne 45 fermes
Unité de Main d'œuvre (UMO)	2,2	Quantité concentrés et déshydratés « chèvre » g/litre	678 g
dont UMO salarié	0,4	Marge Brute/1000 litres	390 □
SAU	73 ha	Produit Brut Total (PB)	249 500 □
SFP	31 ha	Produit brut/UMO total	119 700 □
Lait produit	25795 l litres	Part de l'atelier caprin dans le PB	73%
Nombre de chèvres	291	Excédent Brut d'Exploitation	78 000 □
Lait/chèvre	880 l	EBE / Produit brut	31%
Prix du lait / 1 000 litres	629 □	Annuités/EBE	13%
Coût alimentaire / 1 000 litres	217 □	Revenu disponible / UMO exploitant	25 800 □

Résultats 2009 des 45 exploitations caprines suivies dans le cadre des fermes de référence Poitou-Charentes, Pays de La Loire



Elevage

Résultats bovins lait 2009

Année noire pour les éleveurs



C. Mauger - CA 17

Les éleveurs du 17 calculent et comparent leur coût de production.

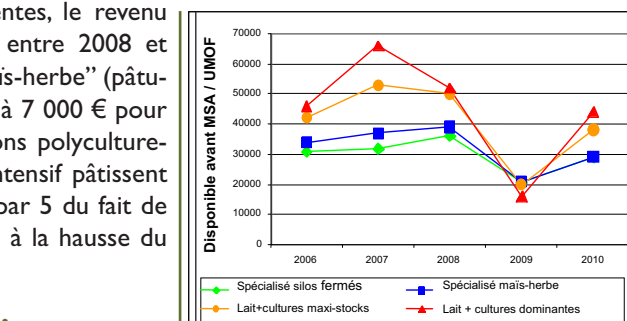
Dans le réseau Bovins Lait Poitou-Charentes, le revenu disponible moyen par associé est passé, entre 2008 et 2009, de 31 000 à 14 000 € en système "maïs-herbe" (pâturage sans fermeture de silo) et de 35 000 à 7 000 € pour les systèmes "maxi-stock". Ces exploitations polyculture-élevage avec un système fourrager plus intensif pâtissent de la conjoncture. Leur revenu est divisé par 5 du fait de leur plus grande dépendance et sensibilité à la hausse du coût des intrants.

**S'agrandir, peut-être...
devenir efficace, certainement !**

Certes, les agrandissements réalisés sans évolution de main d'œuvre permettent de plus profiter des bonnes conjonctures. Mais l'augmentation du travail avec plus de vaches et de surfaces entraîne fréquemment une perte d'efficacité et des charges accrues (vétérinaires, concentrés, qualité du lait, mécanisation...). Dans des conjonctures comme 2009 (prix bas, charges élevées), ces systèmes ont plus de mal à résister. La stratégie du volume important/UMO n'a alors plus d'intérêt puisque, quelque soit le volume, la marge est nulle. Bien que l'avenir soit incertain, il semble peu probable que les charges retrouvent des cours très bas... et côté produit, les hausses et les baisses semblent s'alterner. Dans ces conditions et en tenant compte des contraintes de chaque exploitation, la réflexion doit donc se poursuivre pour continuer d'optimiser les charges les plus importantes, comme l'alimentation du troupeau (cohérence fourrage-concentré). Enfin, lorsqu'un investissement est envisagé (notamment matériel), chaque piste doit être étudiée, afin d'évaluer son impact sur le coût de production du lait.

Coûts de production du lait 2009 en Charente-Maritime

Le prix de fonctionnement moyen des quarante élevages du département est de 300 €/1000 L (prix du lait permettant de couvrir les charges courantes hors MSA, de payer les annuités et de rémunérer la main d'œuvre affectée au lait à 1,5 SMIC brut), alors que le prix du lait payé était de 279 €/1000 L. Mais il existe de fortes disparités : environ 120 €/1000 L séparent les quarts supérieur et inférieur. Côté produit, la qualité du lait entraîne parfois un manque à gagner de plus de 10 €/1000 L.



Simulation d'évolution des résultats par système

Côté charges, le coût de concentré (VL+GE) va du simple au double à niveau de production et système fourrager équivalents.

Avec 91€/1000L, il reste plus élevé que celui des éleveurs maxi-stock du réseau régional et représente le premier poste de dépense soit 29 % des charges courantes + amortissement. Pour le quart inférieur, le coût de mécanisation arrive à la deuxième place. Malgré des amortissements proches, leurs frais d'entretiens, de carburant et de travaux par tiers et CUMA atteignent 51€/1000 L contre 28 €/1000 L pour l'autre quart. Alimentation et mécanisation sont en proportion les postes les plus importants et les plus variables : il faut donc commencer à "creuser" par là. Bien évidemment chaque situation est différente et des nuances peuvent être apportées selon la situation de l'exploitation (contrainte surface, niveau d'investissement...).

Pour 2010

Le prix du lait augmente d'environ 25 à 30 €/1000 L selon les clôtures comptables alors que les charges opérationnelles ne baissent guère. Le prix moyen de fonctionnement du lait devrait être proche du prix payé : près d'une moitié des ateliers laitiers restent donc encore sous ce prix seuil. **Au final, l'évolution favorable du revenu disponible global dépendra surtout de la présence ou non d'un atelier culture sur l'exploitation.**

En €/1000 L	40 éleveurs de Charente-Maritime (groupes lait et formations)			Réseau Bovins Lait Poitou-Charentes	
	moy.	25 % sup.	25 % inf.	Maxi-stock	Maïs-herbe
<i>Exercice comptable 2009</i>					
Coût de fonctionnement	382	320	436	403	362
Dont concentré (VL+GE)	92	72	106	85	70
Dont SFP	28	27	24	32	31
Dont frais d'élevage	38	35	39	35	29
Dont mécanisation	39	28	51	43	36
Capital d'emprunt remboursé	50	36	64	65	58
Rémunération du travail + MSA (1,5 SMIC brut/UMO lait)	63	59	67	71	77
Prix de fonctionnement pour rémunération du travail + MSA	300	238	363	330	284
Prix du lait payé	279	283	274	278	285

Sources : groupes lait et formations animées par la CA 17 - Réseau d'élevage Bovins Lait Poitou-Charentes



Elevage

Essais fongicides

25 années de Références



O. Guérin - CA 17

Des essais PO.SY.PRE sont conduits depuis plus de 25 dans les différentes zones du département. Ces essais dont les modalités sont reconduites d'une année sur l'autre, permettent une approche pluriannuelle de l'intérêt de la protection fongicide du blé tendre d'hiver.

Si la perte de rendement liée aux maladies varie d'une année sur l'autre, une nouvelle variable vient compliquer les règles de décision : depuis 2007, le prix de vente des céréales varie du simple au double.

Le contexte Les essais retenus pour l'analyse sont ceux mis en place depuis 2005, dans 3 secteurs du département : l'Aunis, les Vals de Saintonge (St Jean d'Y) et la Haute Saintonge (Jonzac). Sur ces 6 années, seules 2007 (forte année rouille) et 2008 ont occasionné des pertes de rendement très importantes en l'absence de fongicides. Pour compléter ces éléments de contexte, les variétés retenues dans l'Aunis étaient

régulièrement d'une sensibilité moyenne aux maladies, celles des Vals de Saintonge plutôt peu sensibles et pour la haute Saintonge, plutôt des variétés sensibles à très sensibles (en 2005, 2007, 2008, 2009, 2010) avec la particularité en 2009 d'avoir la variété PR22R58, très sensible aux maladies du pied et de l'épi.

Les types de sols et les climats locaux conditionnent aussi la pression de maladie et leur dynamique : les terres

de champagne de la haute Saintonge ont une pression de septoriose souvent moins forte que les terres de groies du Nord. En revanche, les températures souvent plus élevées sur la fin de cycle ainsi que la fréquence plus importante des orages favorisent certaines années l'évolution de maladies comme la rouille ou les fusarioses de l'épi..



Tableau 1 : perte de rendement en q/ha en l'absence de traitement fongicide. (différence entre le témoin non traité et la modalité à 3 traitements)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	moyenne
Aunis	7,1	7,6	23,4	25,3	7,3	8,7	13,2
Vals de Saintonge	8,9	6,0	10,1	15,3	7,7	4,0	8,7
Haute Saintonge	2,0	0,7	21,0	26,1	9,8	0,4	10,0

Les tactiques fongicides testées

Les mêmes modalités ont été appliquées chaque année. Quelques évolutions sont intégrées dans le choix des

produits appliqués. Jusqu'en 2007, le traitement DFE (Dernière feuille étalée) était de l'OPUS 11. A partir de 2008, c'est une base OPUS 0,5 l + AMISTAR 0,5 l. De 2005 à 2008, le traitement épi 1 cm était un produit combinant du prochloraze et un tri-

azole (EPOPEE ou EVIDAN) ; en 2009, il est remplacé par du JOAO 0,8 l, puis en 2010, par un prochloraze 1 l. La tactique à 3 traitements, dont une protection de l'épi a été intégrée depuis 2009.

Tableau 2 : Stratégies testées et gains de rendements moyens en q/ha pour chaque secteur de 2005 à 2010. Un coût de 10 €/ha a été retenu par passage

	coût en €/ha	Aunis	Vals de Saintonge	Haute Saintonge
témoin non traité	0	65,3	69,2	63,2
1 traitement DFE	52,4	8,4	5,0	7,1
2 traitements 2N/DFE	101,4	10,8	7,0	8,9
3 traitements : épi 1 cm/2N/DFE	126,8	13,2	8,3	10,0
3 traitements : 2N/DFE/ EPI (2009 et 2010)	147,0	6,2	5,7	8,1

Des programmes fongicides pas systématiquement rentabilisés

La première observation du tableau 3 est assez logique : plus le prix de vente du blé tendre est bas, moins les enveloppes fongicides élevées sont rentabilisées. Pour un prix de vente à 10 €/q, les fongicides ne sont rentables que dans les contextes de très forte pression de maladies (2007, 2008, ou année à pression moyenne avec une variété moyennement sensi-

ble aux maladies). Dans 60 % des cas, c'est l'absence de traitement fongicide qui est le plus rentable. Dans tous les cas où des fongicides sont appliqués, c'est l'application unique à DFE qui occasionne en fréquence le meilleur résultat économique. Dans un contexte économique plus porteur, rencontré les années 2008 et 2010, avec des prix de vente autour de 15 €/q, la fréquence de retour sur investissement des fongicides augmente. Sur les 54 résultats pour ce prix de vente, dans 55 % des cas, l'application d'un ou plusieurs fongicide

apporte un plus par rapport à une situation non traitée. Enfin, pour un prix de vente à 20 €/q, les traitements sont systématiquement rentabilisés en Anunis, avec toutefois des traitements uniques à DFE qui sont les plus rentables sur des années à pression faible à moyenne (2005, 2006 et 2009). Pour les autres essais (Haute Saintonge et Vals de Saintonge), la fréquence de rentabilité des applications fongicides augmente, mais dans une plus faible proportion : 5 années sur 6, l'application d'un seul fongicide à DFE est la solution la plus rentable.

Tableau 3 : résultats économiques : gain ou perte en €/ha pour chaque modalité et pour trois prix de vente du blé. Chiffre entre () : nuisibilité moyenne des maladies pour le département en q/ha

prix de vente en €/q		Anunis			Vals de Saintonge			Haute Saintonge		
		10	15	20	10	15	20	10	15	20
2005 (6 q)	1 fongicide	-12	6	24	-10	10	29	-50	-50	-50
	2 fongicides	-40	-11	18	-98	-4	27	-98	-97	-97
	3 fongicides	-58	-23	12	-155	5	49	-226	-99	-89
2006 (4,7 q)	1 fongicide	13	43	74	-19	-4	11	-62	-69	-76
	2 fongicides	-24	13	50	-38	-8	22	-62	-44	-26
	3 fongicides	-48	-10	28	-67	-38	-10	-117	-114	-111
2007 (18,2 q)	1 fongicide	108	186	264	23	59	95	115	197	280
	2 fongicides	80	168	257	3	53	103	56	134	211
	3 fongicides	110	227	343	-37	6	49	86	191	296
2008 (22,2 q)	1 fongicide	114	199	284	6	38	70	128	221	313
	2 fongicides	104	208	313	-15	30	75	120	233	347
	3 fongicides	129	255	381	29	105	182	137	268	399
2009 (8,3 q)	1 fongicide	-9	15	39	11	44	78	24	64	105
	2 fongicides	-38	-4	30	-22	21	63	27	93	160
	3 fongicides	-59	-22	14	-55	-17	22	-34	16	65
2010 (4,4 q)	1 fongicide	-24	-7	10	-29	-15	-1	-46	-41	-36
	2 fongicides	-46	-16	14	-84	-73	-62	-119	-125	-131
	3 fongicides	-39	4	48	-90	-72	-54	-122	-121	-119

Observer au champ pour adapter l'enveloppe fongicide

C'est bien sûr l'observation qui est la tactique la mieux récompensée. Cela a consisté à appliquer un seul fongicide

de à DFE tous les ans sauf les 2 années à forte pression de maladies (2007 et 2008) où 3 fongicides ont été appliqués. S'il est relativement facile de rajouter un traitement, en cas de forte pression, il est moins évident de s'adapter et de se contenter d'un seul traitement en cas de pression

moyenne comme en 2006 ou 2009. L'accompagnement et la formation pour comprendre le fonctionnement des maladies des céréales est un plus pour prendre une décision sereinement.

Tableau 4 : somme des gains en €/ha pour 6 ans en fonction du choix tactique. Les prix de vente retenus sont les prix proches des prix pratiqués pour chaque année.

tactique retenue sur les 6 années	Anunis	Vals de Saintonge	Haute Saintonge
1 fongicide	447	100	371
2 fongicides	348	-98	186
3 fongicides	437	-195	67
observation	709	198	566

